

LA

RENAISSANCE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

Un An. 10 fr.
Six Mois. 5 »
ENVOI FRANCO PAR LA POSTE
Etranger. Port en sus

ADMINISTRATION

Tout ce qui concerne l'Administration
Abonnements, Articles d'argent
Doit être adressé à M. A. ALRICY
Imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5

RÉDACTION

Adresser les communications
A M. COSTE-LABAUME, Directeur
Cours Lafayette, 5, Lyon
LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES

Fermier général : V. FOURNIER
Directeur de l'AGENCE DE PUBLICITÉ
Rue Confort, n° 14
LYON

FRANC PARLER

La crise sociale prend aujourd'hui le pas sur la politique. Cela se comprend : avant de politiques, il faut vivre, et au fond de toutes les questions parlementaires ou gouvernementales on trouvera toujours le problème de la nécessité de l'existence et de l'aspiration au bien-être qui est le fond, l'essence même de l'humanité.

Donc, grève partout : grève des tisseurs de laine, grève des tisseurs de soie. Nous voyons malheureusement renaître cette lutte entre le capital et le travail, entre le patron et l'ouvrier, cet antagonisme dont on cherche encore la solution, et que, ni les théories de Blanqui, ni les pantalonades de Rochefort, ne sont de nature à effacer ou à atténuer, — au contraire !

— La concurrence étrangère nous ruine, disent les patrons ; les prix de production sont hors de proportion avec les offres de la consommation, nous ne pouvons plus marcher sans une réduction de salaires.

— Les frais de l'existence augmentent tous les jours, répliquent les ouvriers ; déjà nous avons peine à joindre les deux bouts avec les anciens tarifs, si vous les diminuez, comment vivre ?

— Mais alors, c'est notre ruine !

— Et nous, c'est la famine !

Voilà où l'on en est. Qui a raison, qui a tort ? Les patrons exagèrent-ils leurs pertes, les ouvriers exagèrent-ils leur détresse ! Nous voulons croire que chacun est sincère, nous voulons croire surtout qu'il n'y a derrière cette agitation industrielle aucune menée réactionnaire ou cléricale cherchant à se venger de la République, en organisant contre elle une sorte de grève de la fortune et du capital.

De semblables pratiques seraient odieuses, presque criminelles, car toutes les oppositions nous semblent permises, sauf celles qui spéculeraient sur la misère publique.

Nous posons donc, en fait, que la crise commerciale est seule en cause, et que ni les rancunes politiques, ni les antipathies cléricales, ni les lois Ferry ne viennent peser d'une once dans la balance.

Comment se dénouera le conflit ? Les ouvriers et les patrons vont-ils se cantonner dans leur *non possumus*, vont-ils se regarder indéfiniment en chiens de faïence, sans que les uns ou les autres consentent à faire un pas du côté de la conciliation et de l'entente ?

Ce serait un triste remède au mal, et sans parler des irritations qui s'accroissent, des dissentiments qui s'aigrissent, les difficultés de l'existence matérielle, de cette existence pour laquelle on lutte, ne s'aggraveront-elles pas dans des conditions inquiétantes ?

Il y a des secours, sans doute, des dévouements, des sacrifices, et nous voyons une fois de plus s'affirmer cette solidarité démocratique que l'on ne saurait trop encourager et trop louer. Mais tout cela a une limite, une fin. Toutes ces ressources sont forcément bornées.

Songez que 2,500 ouvriers en grève exigent, au minimum, cinq mille francs par jour pour « vivre », car ces ouvriers ne sont pas seuls : il y a des familles derrière. En dix journées seulement, cela fait cinquante mille francs !

Où trouver de pareilles sommes, et quels que soient le dévouement, la bonne volonté, l'esprit de sacrifice de chacun et de tous, est-il possible de faire face à de pareilles dépenses !

D'autre part, les patrons se trouvent-ils satisfaits, retirent-ils grand profit de cette grève ?

S'ils n'ont pas à lutter contre les né-

cessités immédiates de l'existence, si leur fortune acquise les met à l'abri des préoccupations qui étreignent l'ouvrier, la prospérité de leur maison n'éprouve-t-elle pas une profonde atteinte de ces discordes ?

Ces concurrents étrangers, que l'on redoute, n'acquièrent-ils pas une nouvelle force, ne prennent-ils pas des positions plus avantageuses si on leur laisse le champ absolument libre, si l'arrêt absolu de toute production leur abandonne le marché public ?

Quel est donc le mot de la situation ? Hélas, il n'y en a qu'un : *Transiger* !

Transigez, messieurs les patrons, car cette ruine que vous croyez conjurer ne peut que devenir plus imminente, par la stérilité de votre industrie.

Transigez, messieurs les ouvriers, car il y a devant vous une nécessité impérieuse : le pain quotidien.

Peut-être trouvera-t-on notre solution banale et peu ingénieuse.

Assurément, il y a dans la crise industrielle, belle matière à dissertations, et nous pourrions, tout comme d'autres, nous lancer dans de savantes théories d'économie politique et sociale.

Mais, cela donne-t-il à manger, cela donne-t-il à boire ?

Le temps presse un peu, ce nous semble, pour philosopher et endoctriner.

Pourquoi se le dissimuler ? Les coalitions et les grèves sont toujours ruineuses : ruineuses pour les patrons, désastreuses pour les ouvriers.

Comment finissent-elles généralement après des semaines et des mois de résistance et de privations ?

Par une transaction.

Eh bien ! que chacun y mette de la bonne volonté, de la conciliation, et commencez tout de suite par où il faudra finir.

Quant à la question sociale, évidem-

ment il y a à étudier, à chercher, à améliorer, et à réformer ..

Mais, dinons d'abord, nous causerons après.

JACQUES BARBIER.

APPLIQUEZ DONC LA LOI !

Lorsque nous voyons l'épiscopat français prendre des airs de remontrances à l'égard du gouvernement, qui laisse scrupuleusement intacts toutes les libertés du culte ;

Lorsque nous voyons les chefs de l'Eglise s'associer publiquement avec les pires ennemis de nos institutions pour mettre en échec un ministère qui a les sympathies de la majorité des Chambres ;

Lorsque nous voyons les pasteurs des diocèses amener pour ainsi dire les populations des villes et des campagnes, à propos de projets de lois inoffensifs, en comparaison des ordonnances de certains rois très-chrétiens ;

Lorsque nous voyons, en un mot, le jésuitisme si remuant et si présomptueux, par suite des égards et de la tolérance dont on l'entoure :

Nous nous demandons si nos ministres ont bien conscience des droits qu'ils possèdent comme mandataires de l'Etat ; s'ils arrêtent dans de justes limites une agitation, que ni Charles X, ni Louis-Philippe, ni Badinguet, n'auraient tolérée vingt-quatre heures ; s'ils ont réellement besoin de lois nouvelles, pour purger la France des sectes ultramontaines qui sapent son indépendance civile !

Qu'est-il besoin de l'article 7, pour éloigner de l'enseignement certaines congrégations, dont l'esprit n'est rien moins que français ?

Il y a des lois, non abrogées, qui autorisent l'expulsion des jésuites.

Il y a des lois, fermement en vigueur, qui proscrirent les associations non autorisées.

Appliquez donc ces lois aux perturbateurs qui se rebiffent contre la suprématie de l'Etat, qui ne consentent à respecter des articles du Concordat que ce qui leur convient, qui veulent à tout prix nous imposer leur enseignement frelaté !

Ah ! si nos ministres républicains avaient un peu de poigne et un peu de confiance dans l'opinion publique, il leur suffirait d'un

envoyait carrément à la guillotine, au lieu de vous faire mourir à petit feu par toutes ces vilénies.

Midi. — J'apprends une chose horrible. Le maire de mon arrondissement refuse de légaliser notre liste de pétitions ! Il prétend que les signataires fassent constater leur identité. Je comprends : il s'agit de dresser par avance des listes de proscriptions ! On veut connaître la personne des suspects. L'infamie de ces gens-là ne recule devant rien. A quand les noyades !

Six heures. — Une invitation à dîner pour ce soir même. Et l'on m'apporte la lettre maintenant ! Comment m'habiller, comment arriver à l'heure ? Evidemment les facteurs de la poste sont du complot des blanchisseuses. Le radicalisme veut nous affamer ! On n'y réussira pas, dussé-je dîner au bouillon !

MERCREDI. — C'est aujourd'hui l'enterrement de ce pauvre Machin. Faut-il y aller ? Pourvu qu'on nous laisse arriver jusqu'à l'église ! Il serait peut-être plus sage de rester. Bah ! Sacrifions nous pour nos convictions. Si je meurs, après tout, je mourrai en martyr !

Onze heures 1/2. — Je reviens sain et sauf, — mais ce n'est pas sans peine. — J'ai failli être

FEUILLETON DE LA RENAISSANCE

LA SEMAINE D'UN PERSÉCUTÉ

LUNDI. — Sept heures du matin. — La persécution commence. — J'ai horriblement mal dormi. J'avais eu l'imprudence de lire le discours de Jules Ferry à Epinal. Les blasphèmes de cet apostat m'ont mis dans un tel état de surexcitation que j'ai eu des cauchemars toute la nuit. Tantôt je voyais des nuées de croquemitaïnes sous les traits de Gambetta, de Clémenceau, de Naquet, emportant nos malheureux enfants dans une hotte pour les jeter au fond d'un précipice « obligatoire et laïque. » Tantôt d'horribles mégères empruntant la figure du féroce Le Royer et du sauvage Lepère venaient me tirer par les pieds, puis c'était le spectre de Blanqui, le fantôme de Félix Pyat.

Il sera dit que les radicaux ne nous laisseront pas une minute de tranquillité et de repos.

Huit heures. — On sonne. Une perquisition sans doute ; une violation de domicile. Il faut s'attendre à tout. Voici le commissaire et ses deux agents. Non, c'est le concierge qui me monte mes journaux, l'*Univers* et l'*Echo de Fourvière*. Je vais donc pouvoir me rafraîchir l'esprit avec la prose aimable du doux Veillot. Horreur, la bande est déchirée ! On a violé les confidences de Roussei. Espérait-on découvrir la trace d'une conspiration ! Mon concierge, peut-être ? Oui, je lui trouve depuis quelques jours une figure qui ne me convient pas. On l'a enrôlé probablement parmi les sbires de l'inquisition révolutionnaire. Si cela continue, je me verrai forcé de changer d'appartement.

Onze heures. — Je déjeune. Pouah ! Un potage trop salé. Victoire n'en fait jamais d'autres. Je parie qu'elle lit le *Petit Lyonnais* tous les matins. Plus de doute, ma côtelette est brûlée, immangeable ! On veut m'empoisonner. Ma cuisinière est vendue à la Commune. Que dis-je, elle s'éclaire avec une lampe à pétrole ! Et moi qui ne m'en étais pas aperçu encore !

C'est bien, je la renverrai. En attendant, je dînerai au restaurant. Un surcroît de dépenses que m'impose leur République.

Deux heures. — Allons prendre l'air. Impossible de sortir, il pleut à seaux. Cela ne m'étonne pas. Le printemps de la République ! Joli gouvernement : pas moyen de dormir, pas moyen de déjeuner, pas moyen de se promener !

Cinq heures. — Une visite ! Qui ? Ma belle-mère ! Il ne manquait plus que cela pour compléter la journée.

MARDI. — **Huit heures.** — Quel tapage ! Dix fourgons d'artillerie. On les a fait passer exprès sous mes fenêtres, c'est clair ! Voilà probablement l'effet des réformes militaires. Oq réveille les honnêtes gens en sursaut. Est-ce que tous ces soldats ne feraient pas mieux d'aller à la messe que d'ébranler les pavés et les maisons ! Mais où aller à la messe, maintenant qu'ils ont supprimé les aumôniers militaires ?

Dix heures. — Le troisième bouton de ma chemise qui casse, c'est un coup monté ! Les blanchisseuses sont infestées aujourd'hui par les mauvaises doctrines, cela se voit bien. Elles ne savent plus soigner... Et mon faux-col, la gance est déchirée ! Cette fois, plus de doute possible, il y a un complot contre le linge des conservateurs... Les lâches ! Marat avait plus de franchise, il vous

commissaire ou d'un huissier pour faire rentrer sous terre en un jour, la loi à la main, tous les faux bonshommes qui crient à la persécution et au martyre!

Supposons un instant qu'il se forme en France une association de laïques, ayant pour but l'enseignement; qui aurait pour tout programme l'expérience et la raison, comme les jésuites ont celui du *Syllabus* et de l'infailibilité, qui aurait pour devise: l'Etre suprême et la Fraternité universelle, comme les jésuites ont celle du Sacré-Cœur et de la Vierge-Immaculée; dont les membres s'affublent de casques ou de bonnets à poils, comme les jésuites sont affublés de tricornes; qui aurait enfin ses conciliabules, ses ramifications avec l'étranger, comme les jésuites ont leurs assemblées et leurs correspondances avec Rome: que ferait le Gouvernement?

Le Gouvernement, au nom de la loi, au nom de sa propre sécurité, interdirait cette association cosmopolite. Les défenseurs du trône et de l'autel seraient les premiers à réclamer contre elle l'application du Code, fallût-il recourir à des articles vieux de plusieurs siècles.

Pourquoi des lois, qui seraient valables contre des libres-penseurs, des socialistes, des nihilistes, sont-elles inapplicables aux fils de Loyola et à leurs similaires?

La tyrannie seule peut se faire le juge arbitraire de l'application des lois. Il est de l'essence d'un gouvernement républicain d'en assurer en toute circonstance, envers tous et contre tous, l'impartiale exécution. Quand il les laisse violer, il devient le complice des violeurs, et porte un coup funeste au respect de la légalité, qui est le principe absolu de toute démocratie.

En attendant que l'on réforme d'une manière générale la législation relative aux associations et à l'exercice des cultes, le cabinet Waddington aurait pu se défendre de l'étreinte du cléricisme, sans demander aux Chambres des pouvoirs particuliers, qui ont le tort de ressembler à des mesures exceptionnelles.

Il lui suffisait de ne pas déroger aux lois existantes.

Qu'il ait le courage d'en demander l'abrogation au Parlement ou de les faire respecter!

L'article 7 est une superfétation inutile dans les projets de M. Jules Ferry. Bien plus, c'est une arme dangereuse aux mains de nos adversaires, car l'adoption de cet article donnerait implicitement une existence légale à toutes les congrégations, pour tout ce qui ne concerne point l'enseignement.

Il y a lieu d'en finir une bonne fois pour toutes avec les systèmes d'attermoiement et de compromissions, qui ne corrigent pas les ennemis de la liberté et qui énervent le pays!

Messieurs les ministres, appliquez la loi; n'en forcez point d'inutiles.

Vous avez des « canons » pour mitrailler les jésuites, et vous êtes à la recherche d'une arbalète!

Un peu d'énergie, s'il vous plaît!

TOUTE LA LIBERTÉ

Les cléricaux invoquent deux arguments contre les projets de loi élaborés par M. Jules Ferry, et aggravés dans leur rédaction primitive par la commission de la Chambre.

Ils prétendent que les droits des pères de familles sont lésés, et que la liberté, dont

tous les citoyens doivent jouir également, est foulée aux pieds.

Du premier argument, ils n'usent qu'avec modération, car il est difficile de tromper le public, au point de lui faire croire que le Gouvernement se propose de supprimer d'un coup tous les établissements scolaires du clergé. Quant au second, ils le tournent dans tous les sens, et l'opposent triomphalement aux attaques dont on accable les Révérends Pères.

A les entendre, nous ne sommes pas des républicains, pas même des libéraux, mais des partisans de l'arbitraire et du despotisme. Nous confisquons à des citoyens honnêtes leurs droits primordiaux. Nous nous ravalons au-dessous des Américains, qui ne s'inquiètent pas plus des Jésuites que des charlatans et des diseurs de bonne fortune.

Il se rencontre, même dans la presse républicaine, quelques polémistes imprudents qui acceptent l'argumentation cléricale, et qui reprochent au Gouvernement de faire une entorse au principe absolu de la liberté.

C'est donc d'un attentat à l'égalité de tous les citoyens devant la loi que sont accusés ceux qui réclament l'exclusion de certaines congrégations dans l'enseignement national. Cette accusation est chimérique, et ne résiste pas à l'examen de la froide raison et du bon sens.

Les cléricaux sont-ils partisans, en France, du régime de la liberté sans épithète? Veulent-ils nous acclimater à la manière de vivre des bons Américains?

Si Veillot, Chesnelong et nosseigneurs les évêques réclament de la République l'inauguration de toutes les libertés: la liberté de réunion, la liberté d'association, la liberté de tous les cultes, la liberté de la critique religieuse, la liberté du barreau, de la médecine, de la pharmacie, etc.; s'ils consentent à ce que le clergé n'ait plus, ni législation spéciale, ni prérogatives; s'ils ne voient aucun inconvénient à ce que, sur un coup de cloche, le premier énergumène venu rassemble dans une grange la population d'un village et lui explique à sa façon les destinées de l'humanité; s'ils veulent tout cela, ils sont fondés à se plaindre de ce que la République se propose de gêner les Jésuites dans l'exercice d'une de leurs attributions les plus chères.

Le jour où un député cléricale montera à la tribune pour demander toute la liberté comme en Amérique, ce n'est pas nous qui refuserons aux corporations religieuses, de n'importe quelle couleur, la faculté d'enseigner dans les limites du droit commun.

Mais ce n'est pas la liberté de tous, que les cléricaux défendent, en protestant contre les projets actuels du ministère. Leur théorie à eux, c'est « la liberté du bien, » et sous ce vocable il faut entendre le bon plaisir de l'Eglise catholique et de ses pasteurs, attendu qu'il n'y a ni bien, ni vérité, ni justice, hors de la sainte orthodoxie romaine.

La presse religieuse, par exemple, c'est

boîtes à l'usage des cléricaux, naturellement. Je parierais que ces gueux les trempent dans l'eau avant de... Qu'est-ce qui arrive? Le canon! Voilà le début du massacre. Allons, recommandons notre âme à Dieu et préparons-nous à mourir.

Trois heures. — Je suis encore en vie. Il paraît que ce n'était que quelques coups de mines dans les enrochements du quai. La République ne pourrait-elle se dispenser de faire ces frayeurs aux honnêtes gens?

Sept heures. — Affreuse nouvelle! Mon neveu, Arthur, est renvoyé du lycée. C'est bien fait, pourquoi ses parents l'avaient-ils mis dans cette galère? Pauvre garçon! Qu'a-t-il pu faire? On l'accuse d'avoir coupé trois broches dans le lit de son pion! Une calomnie assurément, on savait qu'Arthur était mon neveu et alors... ils sont capables de le faire passer en cour d'assises. Demain nous le mettrons chez les Jésuites, — s'ils ne sont pas tous exécutés!

VENDREDI. — Pas de poisson à la halle, ou du poisson gâté! Cette fois, la preuve est trop claire et la ruse cousue de fil blanc. Il s'agit tout simplement d'empêcher les catholiques de faire maigre le vendredi. Gloire aux saucissonniers! la

le bien. Celle-là a droit à ses franchises coudées.

La presse républicaine, c'est le mal: celle-ci, il faut la bâillonner et la proscrire.

Si jamais les cléricaux étaient exclusivement au pouvoir, ils nous en feraient voir de cruelles. C'est alors que l'enseignement émancipé verserait sur toute la France des torrents de lumière!

Nous ne pouvons donc prendre au sérieux les récriminations furieuses avec lesquelles on accuse le parti républicain de se rendre coupable d'un acte d'intolérance.

Tant que les gouvernements prennent des mesures coercitives, qui sont de nature à contrarier la propagation des doctrines opposées aux leurs, les cléricaux applaudissent des deux mains. Dès que l'on gêne tant soit peu leurs prétentions de prêcher, de catéchiser, de processionner, d'enseigner à leur guise, ils sont pris d'épilepsie et crient à la tyrannie.

La liberté pour eux, et le servage pour les autres!

Voilà leur véritable théorie, voilà les vrais sentiments qui les animent, quand ils recourent aux grands mots pour flétrir l'inconséquence des républicains, qui s'avisent de mettre une barrière à l'envahissement de leur funeste influence sur l'éducation de la jeunesse.

Puisque nous ne sommes pas en Amérique, puisque, de l'avis de nos adversaires, le tempérament français ne comporte pas l'usage de toute la liberté, puisque l'Etat a le devoir de limiter l'exercice d'un grand nombre d'actes de la vie publique, les Jésuites et leurs partisans n'ont qu'à s'incliner devant les exigences de la politique intérieure, quelque peu tendre qu'elle soit à leur égard.

On traque l'internationale rouge. Pourquoi laisserait-on s'épanouir l'internationale noire?

Toute la liberté, ou pas de Jésuites!

Erreur d'Optique

Quelques journaux républicains, non des plus intransigeants, s'étonnent du vacarme occasionné par l'élection de Blanqui, et tournent en ridicule la peur bleue que cette élection met au ventre des bons bourgeois. Ils n'admettent pas que les institutions républicaines puissent être ébranlées par la réapparition sur la scène politique de quelques célébrités, dont le prestige et l'influence sont imaginaires.

— Vous vous effrayez de Blanqui, un revenant qui n'est plus que son ombre, un barricadeur épuisé qui n'a plus la force de soulever un pavé?... Ah! que vous nous faites rire!

— Vous tremblez au nom de Rochefort, Vallès et Cie, des utopistes, des insulteurs, qui ont dégoûté tout le monde, et qui, débarqués en France, verraient le vide se former autour d'eux par pudeur?... Oh! que vous êtes bornés dans l'art de la politique!

Nous avouons à notre honte, que nous sommes de ces politiciens mesquins, qui font rire les grands augures, les augures improvisés de la République.

Ceux qui n'éprouvent aucune crainte de l'élection de Bordeaux, et acceptent sans

charenterie ou la famine! Dioclétien n'avait pas trouvé celle-là!

SAMEDI. — Néron est dépassé, Tamerlan peut se pendre!

Le ministère vient de citer un archevêque devant le Conseil d'Etat. Maintenant la persécution s'affirme et la Terreur lève le masque! Un prélat en justice, et pour quel crime! Pour avoir écrit un mandement où Jules Ferry et ses complices sont accusés de conduire nos enfants à l'imbécillité et au crétinisme. C'est la vérité pure. Mais, aujourd'hui quand la vérité se montre, on la mitraille. La vérité est un otage! Chargez vos fusils, illustres radicaux, ceux qui vont mourir vous...

Dix heures 3/4. — Je viens de lire la loi. Les journaux révolutionnaires ne parlent que d'une réprimande d'abus, mais on connaît cette feinte modération. On commence par le Conseil d'Etat pour finir par le Comité de Salut public. Place aux bourreaux!

DIMANCHE. — Les cloches sonnent. Est-ce le tocsin? Non, je crois reconnaître le second coup de la messe. Il est donc encore permis d'aller à la messe...

Que vois-je? Un échafaudage, des cordes! On a essayé de démolir l'église! Le temple du Seigneur

appréhension la perspective de toutes les fortes têtes de la Commune installées à la Chambre, se font une illusion étrange. Ils jugent de la solidité des convictions républicaines du pays par eux-mêmes, et ne tiennent pas compte de l'opinion moyenne de la masse des électeurs. Ils commettent une erreur d'optique des plus dangereuses.

Eh! oui, Blanqui, Rochefort, Vallès et tutti quanti, sont de petits personnages grincheux, tout à fait hors d'état par eux-mêmes d'ameuter la foule ou de faire adopter par le Parlement des réformes archirévolutionnaires. On sait aujourd'hui à quoi s'en tenir sur leur compte. S'ils conservent encore quelque regain de popularité à Belleville et à la Guillotière, c'est peut-être grâce à l'effet du mirage de la prison et de l'exil.

Nous sommes convaincus, autant que les grands augures qui décident des destinées de la République à leur guise, que tous ces gaillards du soi-disant parti d'action ne sont pas capables d'arriver au timon de l'Etat et de nous faire danser sur un volcan à brève échéance. Les Buffet, les de Broglie, les de Fourtou, étaient des hommes bien autrement redoutables. On les a réduits à un silence piteux.

Mais, il n'y a pas que les grands augures de la République et nous, qui servions d'appui aux institutions démocratiques, dont le mérite est encore à l'essai. On compte en France quelques millions d'électeurs, ruraux et citadins, bourgeois et rentiers, aux mains desquels se trouve la victoire, les jours de bataille électorale. Ce sont ces millions d'électeurs qu'il importe de conserver dans nos rangs. Si, par suite d'un caprice ou d'un malentendu, ils nous faussaient compagnie, adieu la sonnette de M. Gambetta. Adieu la Marseillaise de nos régiments! D'autres airs de musique chatouilleraient bientôt agréablement les oreilles de M. Joseph Prudhomme.

Nous ne devons pas oublier que ces millions d'électeurs existent, et qu'il faut maintenir la cohésion de toute l'armée républicaine, si nous voulons éviter des désertions successives, qui amèneraient peu à peu la débandade et la défaite!

Or, les bons bourgeois et les paisibles rentiers n'ont aucune sympathie pour les Blanqui, les Rochefort et les Vallès. Il suffit que l'on parle des candidatures possibles de ces incorrigibles de la « table rase, » pour qu'ils trouvent aussitôt la République détestable. Ils voient en eux les porte-drapeaux du jacobinisme, du socialisme, et se voilent instinctivement la face. Cette épouvante de leur part est pour ainsi dire automatique. On leur ferait plutôt agréer la naturalisation et l'admission aux fonctions électives d'un Canaque, converti par les Révérends Pères. Et les feuilles réactionnaires exploitent habilement ces dispositions pusillanimes, en agitant sans cesse le spectre de la Commune vengée.

Faut-il que les bons bourgeois et les paisibles rentiers nous fassent hausser les épaules?

Impossible de ne pas compter avec les préjugés populaires, avec les effarements de l'opinion publique. Malheur au gouvernement qui méconnaît le tempérament des classes moyennes et fait fi de leurs répugnances morales!

L'élection de Bordeaux est une faute! Le scrutin proclamant, à tour de rôle, tous les héros non amendés de la Commune, serait plus qu'une faute, un suicide!

On se rappelle les conséquences déplorables de la victoire électorale, remportée à Paris par les ultra-radicaux, ralliés autour du fanion de M. Barodet, qui, lui aussi, n'était pas une hydre d'anarchie, ni un foudre d'éloquence plébéienne.

a pu résister aujourd'hui à cette œuvre de Vandales, — mais demain! — On m'apprend qu'il s'agissait simplement de réparer le clocher... Hum! mauvaise défaite. Nous connaissons trop leur programme pour y croire.

Onze heures 1/2. — La messe est finie sans incident. J'ai cru un moment à une invasion du sanctuaire. Il se faisait un tapage vers la porte! On m'a dit que c'était une discussion de dévotes. N'était-ce pas plutôt des pétroleuses!

Trois heures. — Les vêpres. Est-il prudent d'y assister? Rappelons-nous les Vêpres siciliennes! Allons, j'ai déjà bravé tant de dangers cette semaine, qu'un de plus ou de moins... Bon, impossible de passer. La rue est barrée par un enterrement civil! Je savais bien que l'on en viendrait à supprimer la liberté du culte. J'ai santé la moitié de la cérémonie. Il me manque deux psaumes et trois antennes pour faire mon salut. Qu'il m'arrive un anévrisme ou une attaque, je meurs sans confession et je passe trois cents ans en Purgatoire, à supposer que j'évite l'enfer! Les misérables! Non contents de vous persécuter en ce monde, il faut qu'ils vous damnent dans l'autre! Qu'on nous ramène aux carrières!

LE PERSÉCUTÉ PARLANT.

Par procuration:

L. LECLAIR.

écrasé par un omnibus. Toujours le complot! Les cochers de la Révolution voient un enterrement religieux, ils lancent leurs chevaux à fond de train, v'lan! Ingénieux moyen de supprimer ses adversaires. On dit: c'est un accident! Oui, drôle d'accident. Pendant ce temps, les passants, les sergents de ville même ont l'air de se découvrir devant le cortège. Tas d'hypocrites! Ayez donc le courage de vos opinions, faites mitrailler les fidèles en pleine rue, ce sera plus expéditif et plus sincère. N'est-ce pas, M. Jules Ferry!

JEUDI. — La proscription commence. A la bonne heure! Deux gendarmes de la République sont allés saisir dans son domicile un digne camériste sous le fallacieux prétexte d'attentat à la pudeur. On connaît le système: il s'agit de déconsigner la religion, pour la démolir plus sûrement.

Et tous nos gouvernants et nos ministres, ne devraient-ils pas aussi les livrer à la gendarmerie, puisqu'ils attentent tous les jours à la pudeur publique par leur infâmes doctrines?

Une heure. — Ma quatrième allumette. Quatre allumettes pour un cigare. Et nous payons à la République trois milliards d'impôts. L'ère de prospérité, — c'est du propre! — Parbleu cela ne m'étonne pas; il y a une marque sur la boîte:

Les mêmes imprudences ne tarderont pas de produire les mêmes effets. Nous avons déjà les élections de M. Niel dans la Haute-Garonne et du marquis d'Aulan dans la Drôme. Ce sont des symptômes qu'il ne faut point dédaigner.

N'arrachez pas, mais guérissez, disent les académiciens de l'art dentaire. N'effarouchons point, mais encourageons les néophytes de la République : cette règle de conduite est pour nous le commencement de la sagesse.

Si l'opportunité a un sens et une valeur, c'est assurément quand il s'agit de conserver le faisceau des électeurs, qui ont fait les élections du 14 octobre, et qui ont envoyé au Sénat une majorité républicaine.

Nous ne comprenons pas que les augures opportunistes de la République traitent par dessous jambe les scrupules et les tremblements nerveux de M. Joseph Prudhomme.

Gare aux erreurs d'optique, chers confrères!

FEUILLES VOLANTES

Nous avons signalé l'inconvénient du cumul des fonctions de député et de conseiller général, par suite duquel nos assemblées ne peuvent délibérer en tout temps.

On peut faire remarquer aussi le rôle comique, que leur qualité de double élu du suffrage universel, impose dans certaines circonstances, aux cumulards des mandats électoraux.

Le représentant du canton s'invite respectueusement lui-même, en tant que représentant de l'arrondissement, à émettre tel ou tel vote dans les délibérations de la Chambre.

M. le baron de Machevain, par exemple, conseiller général des Deux-Loires, somme l'époux de madame la baronne de Machevain, député dudit département, de dire aux projets de loi Ferry, quand ils paraîtront à la Chambre : « *Vade retro satanas!* »

Et il y a 150 députés environ, qui se voient ainsi des adresses, sans rire. — Oh! la la!

Une révélation, qui vient à propos pour montrer combien l'Etat se soucie à bon droit de retirer le plus possible l'enseignement aux mains des congréganistes.

Si jamais un instituteur laïque pouvait inventer à l'usage de ses élèves un exercice plus savoureux, plus naïf, plus renversant, il faudrait aller conter aux Peaux-Rouges?

Cela s'appelle le *Pratiquoire* : Le *Pratiquoire* est un carnet sur lequel les jeunes filles, élevées par certaines congrégations, inscrivent les mortifications des sens, qu'elles s'imposent volontairement. Chaque mortification donne droit à une ou plusieurs indulgences, suivant son mérite, que l'élève apprécie elle-même. Une douzaine d'indulgences ainsi conquises ont droit à la libération d'une âme du purgatoire.

Vous êtes papa et tendre papa. Vous vous dites : « Demain, c'est le jour de congé de Nini. En arrivant à la maison, elle va me sauter au cou et m'embrasser trois ou quatre fois. Je vais lui acheter quelque chose. »

Le lendemain, Nini arrive. — « Bonjour, papa! » — Et c'est tout. Les bonbons glacés, que vous avez dans la poche, vous occasionnent une sensation de froid de 36 degrés au-dessous de zéro.

En changeant de mouchoir pour aller voir la tante Bobinet, Nini a laissé tomber un petit carnet rose. Vous l'ouvrez et vous lisez :

« Mère privée d'avoir embrassé papa trois fois sur les deux joues, six indulgences. »

Tout s'explique. La froideur calculée de Nini ne cause plus de surprise, mais de sérieuses réflexions.

Il y a à parier 99 sur 100 que vous envoyez les nonnes à tous les diables, et que vous trouvez nauséabonde leur manière d'apprendre la comptabilité à votre Nini.

Nous ignorons si le *Pratiquoire* a obtenu une médaille à l'Exposition internationale de l'année dernière. Nous le recommandons à M. Jules Ferry. Quand M. Chesnelong et Lucien Brun l'accuseront de vouloir éliminer le seul enseignement qui inspire le respect de la famille, il pourra leur répondre : « Et le *Pratiquoire!* »

Hurrah! Hurrah!... Boum! Boum! Le scénario officiel a deux représentations; première sur le quai de Marseille, et la deuxième sur le quai d'Alger.

Il s'agit du départ et de l'arrivée de M. Albert Grévy, le nouveau gouverneur civil de Algérie.

Rien n'a été omis en cette circonstance du pompeux cérémonial, dont aiment à s'entourer les fils de roi et les cousins d'empereur, sur se grandir aux yeux des populations. Toujours l'amour des pétards! Toujours la médaille des salamalecs!

Quand il manque au ministre de l'instruction publique quelques pièces de cent sous, pour secourir des instituteurs qui ont 70 ans, 45 ans de services et 50 francs de retraite, on pourrait bien économiser quelques grammes de poudre!

Le successeur de M. Roch n'est pas encore désigné.

— Je comprends l'affaire, dit Calino, il faudra donner la place à un philosophe ou à un savant.

— Pourquoi un savant?

— Puisqu'il s'agit d'un travail de têtes.

Embellissements de Lyon

Il manque pas mal de choses pour embellir notre bonne ville.

Mais, il en manque trois surtout, indispensables, essentielles, qui sont plutôt de l'utilité, de la nécessité, que de l'embellissement.

D'abord, une préfecture; nous avons traité la question, l'autre jour, assez longuement, et en dépit du vote absurde du Conseil général, nous maintenons nos conclusions, comme disent les avocats.

La Préfecture du Rhône ne doit être ni à la Guillotière, ni à Vaise, ni à Perrache, elle doit être dans Lyon, au point le plus central de la ville.

C'est une question de logique et de sens commun. Indépendamment des raisons que nous faisons valoir, est-il admissible que l'Hôtel-de-ville et la Préfecture, destinés à avoir des rapports constants, soient éloignés de deux ou trois kilomètres?

Ajoutons qu'au point de vue de la dépense, il est parfaitement superflu d'avoir des espaces de 20 ou 30,000 mètres carrés, de rêver de parcs, de squares ou de jardins d'Armide, autour de la Préfecture. Ne faisons pas trop de place à la bureaucratie qui nous encombre déjà.

Là où vous avez six employés, mettez en trois, payez-les le double, et vous verrez que la besogne n'en marchera que mieux. Dans ces conditions, la Préfecture n'aura pas à loger un régiment de gratte-papier inutiles et on pourra se dispenser de consacrer un champ de manœuvres à sa construction.

Après une préfecture, peut-être avant, il nous faudrait un Lycée.

Le vieux couvent des Trinitaires tombe de vétusté; il est par surcroît humide, malsain, incommode, mal distribué, pendant que les établissements religieux étalent, aux regards des parents séduits, des constructions bien alignées, des couloirs spacieux, des classes et des dortoirs largement aérés.

Donc, à tous les points de vue, pour l'honneur de l'Université, aussi bien que pour le bien-être et la santé des élèves, le Lycée de Lyon demande à être refait.

Où, dira-t-on? Eh mon Dieu! à la place même qu'il occupe, laquelle nous semble excellente, quand elle sera bien employée.

Un de nos lecteurs nous demande s'il ne serait pas possible de construire la Préfecture sur l'emplacement du Lycée et de transporter le Lycée aux Brotteaux.

Ce serait possible, sans doute, mais imprudent, et à parler franc, nous aimerions encore mieux la Préfecture sur la rive gauche du Rhône que le Lycée.

En présence de la concurrence acharnée que font les jésuitières aux établissements universitaires, il importe de ne pas trop éloigner ces derniers et de rendre leur accès aussi facile, aussi commode, aussi proche que possible.

Bien des parents peut-être hésiteront à faire traverser quatre fois par jour le pont du Rhône à leurs enfants, par les brouillards du matin et les brumes du soir, quand la rue Sainte-Hélène leur tend ses bras paternels.

Le préfet Ducros, très-malin quoique brutal, avait songé lui, à transporter le Lycée à Caluire!

Déjà les bons Pères se frottaient les mains, mais l'ordre moral est comme les plus belles choses, et les projets Ducros ne vécurent que l'espace d'un Coco.

Aussi, gardons le Lycée où il est, mais en le reconstruisant.

Enfin, il manque à Lyon, un pont, le pont Morand qui tremble sous le poids des omnibus, s'affaisse en diverses parties et qui un beau matin ne nous laissera plus d'autre ressource que de traverser le Rhône à la nage, ce qui serait peu pratique et encore moins hygiénique avant et après chaque repas.

La reconstruction du pont Morand ne se discute pas, elle s'impose, et plaise au ciel que la démonstration ne se fasse pas *in anima vili*.

Récapitulons : une Préfecture, un Lycée, un Pont.

— Cela fait beaucoup d'argent!

Assurément, cela fait de l'argent, quelque chose comme quinze ou dix-huit millions.

Mais que diriez-vous si ces quinze ou dix-huit millions arrivaient à ne rien coûter ni aux contribuables, ni à la ville?

C'est ce que nous nous proposons de démontrer la semaine prochaine... Rassurez-vous, ce ne sera pas la semaine prochaine de Bilboquet.

LA TERREUR EN RUSSIE

La situation politique en Russie devient de plus en plus grave.

Le coup de pistolet de Solowief a produit les effets qu'il était facile de prévoir tout d'abord : répression terrible d'un côté, résistance audacieuse de l'autre.

La police moscovite traque les nihilistes comme des bêtes fauves; les nihilistes se cachent de leur mieux, et prononcent contre tous les auxiliaires du despotisme impérial des arrêts de mort, dont l'exécution n'est empêchée ni par la surveillance des rues, ni par les arrestations sans nombre.

Des mains, pour ainsi dire invisibles, plaçant sur les murs des affiches révolutionnaires; des pétards éclatent entre les jambes des officiers du palais; des bombes sont lancées sous les carrosses des grands fonctionnaires; les patrouilles circulent dans tous les sens; au moindre indice, au moindre soupçon, on emprisonne; les troupes sont consignées dans leurs casernes, nuit et jour : à cela près, le ministre des affaires étrangères de Sa Majesté le czar télégraphie aux puissances de l'Europe que l'ordre règne à Saint-Petersbourg.

Il n'y a plus l'ombre d'aucune liberté dans toute la Russie. Les journaux sont condamnés au silence, et les critiques les plus légères du gouvernement, échappées en public ou en société, deviennent des crimes d'Etat.

Cela n'a qu'un nom : le régime de la terreur.

Pauvres monarches, qui sont réduits à ces sinistres expédients pour mettre leurs jours en sûreté, et pour raviver l'affection de leurs sujets qui s'en va!

Pauvres peuples, qui sont condamnés à subir de pareilles exactions pour quelques misérables fous, qui espèrent réaliser la délivrance de la société avec un coup de couteau ou de revolver!

Combien de temps cette situation intolérable va-t-elle durer en Russie? Le czar se lassera-t-il des mesures de répression inutiles, ou les nihilistes se dégoûteront-ils à laisser le czar jouir en paix de son pouvoir autocratique?

Il est assez difficile de prévoir ce qui sortira de cette lutte entre un prince, qui a la conviction de remplir un devoir sacré en défendant par tous les moyens les prérogatives de sa couronne, et des conjurés innombrables, qui marchent à leur but avec toute l'ardeur du fanatisme, et qui rencontrent des aides mystérieux jusque dans l'administration et l'armée.

Comme la terreur irrite au lieu d'apaiser, il est probable toutefois que l'empereur Alexandre court en ce moment une grosse aventure.

Le duel à mort, qu'il déclare à ses sujets mécontents, pourrait bien lui être funeste.

D'aucuns voient déjà poindre sur son vaste empire l'aurore d'un quatre-vingt-treize implacable.

Le knout a encore trop de fidèles partisans pour que ce dénouement soit proche.

Mais le czar ferait bien de consulter l'histoire. Il reconnaîtrait que l'excès de répression provoque fatalement l'excès de la révolte, et que des réformes, que l'on n'opère pas à temps, constituent des ferments de discordes civiles où s'effondrent les dynasties.

S'il consultait, en outre, quelque conseiller sincère sur l'esprit général qui anime les populations dont il est le souverain maître, il reconnaîtrait aussi que les temps sont changés, que l'indépendance se dresse partout contre l'absolutisme, et que tôt ou tard cela tuera ceci.

Avec une fermeté mêlée d'indulgence, il parviendrait peut-être à ramener un peu de calme dans son empire et à épargner à ses sujets de douloureuses épreuves.

Quoi qu'il en soit, le voilà empêtré dans une crise des plus menaçantes.

Ce n'est pas nous qui mettrions les pieds dans cette galère!

Qu'il se débrouille comme il pourra!

La France, en dépit des grèves qu'on signale, peut être fière d'avoir clos chez elle l'ère des états de siège et de « l'ordre j'en réponds » à coups de sabre.

La terreur en Russie est un heureux repoussoir de la bénignité de la République.

Célestins. — Les représentations de M^{me} Judie ont brillamment clôturé l'année théâtrale aux Célestins. Sans doute, la présence de cette artiste éminemment parisienne, a privé la majeure partie des pensionnaires de M. Aimé Gros des couronnes et des bouquets traditionnels de fin de saison, en limitant la composition des spectacles. La moisson a naturellement été maigre pour ceux qui partent autant que pour ceux qui restent. Mais ceux-ci se rattraperont à leur rentrée dans la troupe nouvelle; pour les autres, ils auront le plaisir de recevoir à domicile les hommages admirateurs.

Le public y a doublement gagné. D'abord en évitant ces ovations plus ou moins sincères, ces démonstrations plus ou moins spontanées dont certains sujets sont l'objet, ovations et démonstrations auxquelles il prend souvent une part médiocre. Ensuite, en assistant aux intéressantes soirées que lui a procurées une étoile se produisant pour la première fois sur une de nos scènes, étoile uniquement connue d'un nombre restreint de nos compatriotes, qui ont eu l'occasion de l'apprécier à Paris, aux Bouffes ou aux Variétés.

Selon nos prévisions, M^{me} Judie a rencontré ici l'accueil le plus sympathique. On l'a traitée en grande artiste, et pour un peu les places réservées faisaient prime, absolument comme il se fût agi d'entendre M. Faure. Qu'on ne se y trompe point, du reste, — M^{me} Judie est réellement une artiste, dans l'acceptation du mot; son talent appartient à un genre discutable, pour lequel on peut avoir de la sympathie ou de la répugnance, mais ce talent existe et s'impose aux plus exigeants.

Elle n'est ni l'actrice qui émeut, ni l'actrice qui fouille un rôle et donne du relief à un personnage quelconque. Elle n'est pas davantage la chanteuse d'opérette, jouant à volonté *Barbe-Bleue*, les *Cloches* ou le *Petit Duc*.

M^{me} Judie est, dans son genre, bien entendu, une Galli-Marié, une créatrice. Elle est, en langage théâtral, une nature. C'est l'artiste qui attire, charme, séduit et se montre à peu près inimitable dans un répertoire borné, circonscrit, personnel; elle a ses rôles, ses pièces écrites spécialement par des auteurs spéciaux, telles que *Niniche*, les *Charbonniers* ou la *Chanteuse par amour*. Sans M^{me} Judie, il n'y a plus de *Niniche*, ni de *Thérèse Valbrègue*, ni de *Suzanne*.

Eh bien, malgré les qualités d'actrice qu'elle déploie dans les ouvrages qui lui sont attribués, malgré l'intelligence qu'elle y prouve et le cachet particulier qu'elle y imprime, M^{me} Judie est avant tout, par dessus tout, une chanteuse de chansonnettes. Là est son véritable triomphe et son incomparable supériorité. Pourvue d'un flet de voix mince, mais d'un timbre sympathique et pénétrant, elle chante elle dit ou plutôt elle murmure ses chansons avec une finesse, une telle variété d'intonations et d'expressions que malgré soi, on tombe sous le charme et l'on demeure ébahi de l'extrême habileté et de l'art parfait avec lesquels elle vient débiter ensemble d'assez fortes grivoiseries qui semblent tout innocentes ou de petites sensibleries qui paraissent le comble du sentiment.

Ce privilège d'intéresser, de séduire un public, même avec des chansonnettes, n'est autre que le prestige et l'autorité. Trop peu d'artistes possèdent cette science ou ce secret pour que nous ne l'applaudissions pas chez M^{me} Judie, fût-ce dans *Niniche*, fût-ce dans le *Sentier couvert*, *J'vas le dire à maman* ou *N' me chatouillez pas*.

Concert. — La *Timbale d'argent* et M^{me} Judie ont fait, samedi passé, quelque tort à M. A. Luigini. Il n'en veut certainement ni à l'une ni à l'autre, car si l'affluence aurait pu être plus considérable au Grand-Théâtre, le succès de la solennité musicale de notre chef d'orchestre n'y eût rien gagné. L'enthousiasme qui a accueilli Sivori avec sa *Berceuse*, le *Mouvement perpétuel* et son surprenant *Carnaval de Venise* aurait-il été plus vif, plus sincère, plus chaleureux auprès d'une salle comble? Nous en doutons.

Parmi les morceaux choisis de cette intéressante soirée, particulièrement applaudis, il faut citer *Phaëton*, la symphonie de M. Saint-Saëns, le chœur des Bacchantes de *Philemon et Baucis* de Gounod, la basquaise du *Capitaine Fracasse*, chantée par M^{lle} Amélie Luigini avec chœur et orchestre, la *Prière de Moïse* et le grand air de *Jérusalem* par M. Stéphane.

M. Luigini qui, cette fois, s'est effacé comme exécutant, figurait sur le programme en qualité de compositeur. Sa *Symphonie en ut mineur*, très-travaillée, très soignée au point de vue de l'orchestration, renferme des passages ayant le brillant et la solidité des œuvres vraiment sérieuses. *L'andante* surtout, nous a séduit plus que *l'Allegro*.

La *Guitarina*, en dépit de sa facture et de son inspiration originales, nous a laissé plus froid. Peut-être, M^{lle} d'Erville n'a-t-elle pas apporté à l'exécution toute la légèreté et l'expression désirables.

La direction des théâtres a failli être gravement remise en question par une très grosse difficulté matérielle. M. Emile Marck, n'ayant pas versé en temps utile le cautionnement exigé par le cahier des charges, nous risquions de nous trouver avec un directeur qui n'était pas directeur, — puisque tout en commençant l'exploitation des Célestins, il n'avait point rempli ses engagements envers la ville.

Aujourd'hui l'affaire est aplaniée, grâce à une caution financière qui permet d'accorder à M. Marck huit jours de grâce.

Tout est bien qui finit bien. Mais avouons que l'oubli d'un cautionnement de 150,000 francs est une distraction un peu forte.

G. LAURENT.

Pour tous les articles non signés : Le Gérant responsable, A. ALRICY.

Lyon. — Imp. LABAUME, c. Lafayette, 5, A. ALRICY, suc.

L'ALIMENTATION

LE CAFÉ

Il est peu de produits qui aient été et qui soient encore autant falsifiés que le Café. Surtout lorsqu'il est en poudre, le Café se prête admirablement à toutes les fraudes et à tous les mélanges, et c'est précisément sous cette forme que le public le recherche davantage parce qu'elle en permet l'emploi immédiat.

C'est à la préoccupation des consommateurs de trouver du Café offrant, quoiqu'en poudre, toute garantie contre la fraude qu'a été dû le succès du Café des Gourmets; mais pour que ce succès ait été aussi considérable, pour qu'il ait toujours grandi depuis 25 ans, il a fallu que ce soit véritablement un produit de premier ordre et qu'il soit constamment maintenu d'une qualité qu'on eût vainement cherchée dans les imitations qui en ont été faites.

La composition du Café des Gourmets, dans laquelle ne sont admises que les sortes les plus délicates et les plus estimées, sa torréfaction exceptionnellement soignée, la garantie qu'il est exempt de tout mélange de chicorée ou autres substances analogues, expliquent sa supériorité incontestée. Des procédés spéciaux de concentration et d'enrobage en font en outre un produit éminemment économique.

Les plus hautes récompenses à toutes les grandes expositions universelles, en proclamant sa supériorité, ont consacré le sentiment public qui l'avait partout reconnue et appréciée.

Le succès du Café des Gourmets ne pouvait manquer de susciter autour de lui des fraudes et des imitations frauduleuses.

MM. Trébucien et fils se sont toujours efforcés de mettre le public à même de les éviter, et cette préoccupation constante vient de les amener à adopter pour leurs boîtes de Café des Gourmets un surcroît de précautions dans le mode de scellement. Sans que rien soit changé aux étiquettes actuellement existantes, une nouvelle bande placée transversalement sur le couvercle et descendant de chaque côté de la boîte se trouvera retenue sous les étiquettes et sous la bande de scellement.

L'authenticité et la pureté du Café des Gourmets ne pourront plus être garanties qu'autant que les boîtes seront scellées par les deux **TRÉBUCIEN ET FILS**.

Cette mesure sera approuvée par tous les consommateurs dont elle rendra la sécurité complète, s'ils exigent que les bandes soient intactes et s'ils évitent soigneusement les imitations plus ou moins frauduleuses de la marque de MM. Trébucien et fils.

SAGE-FEMME

Maison d'Accouchement
TENUE PAR Mlle JEANNIN
5, rue de la Platière, Lyon

PENSIONNAIRES
Soins les plus assidus. Discrétion assurée
PRIX MODÉRÉS
Se charge de placer les enfants.

A LA RENOMMÉE

44, place de la République, 44
ANGLE DE LA RUE CHILDEBERT

CHAUSSURES

Immense Quantité de
POUR HOMMES, DAMES & ENFANTS

Toutes faites dans les Ateliers de la Maison, par les meilleurs ouvriers cordonniers.

Grande élégance. — Solidité garantie
BON MARCHÉ RÉEL

On fait les réparations. — On répare gratuitement tout ce qui manque par la couture.

La Maison n'a pas de succursale.

Phthisie, Toux opiniâtres, bronchites,
(Voir aux Annonces Capsules Dartois)

MAISON D'ACCOUCHEMENT

Soins **M^{me} DUPORT** Discrétion
TIENT DES PENSIONNAIRES
Lyon, 31, rue Centrale (Ecrire franco)



ÉCONOMIE SÉRIEUSE

Gardez vos Fourrures, Plumes, Lainages, Tentures, etc.
L'Insecticide foudroyant préserve infailliblement des mites, teignes, etc. E. Galzy, fabric., 28, Rue gaude, Lyon. Le kilogram., 12 fr.; 100 gr. p. poste, 1 fr. 50.

Etude de M^e Auguste RUBY, avoué à Lyon, rue Centrale, 48.

VENTE par expropriation, en l'audience des criées du Tribunal civil de Lyon, au Palais de Justice, place de Roanne, en deux lots séparés, avec enchère générale, d'

IMMEUBLES

comprenant
Maison d'habitation, maison fermière, cour, écurie, remise, salle d'ombrage, terres, prés, vignes et broussailles, de la contenance approximative de 7 hectares 40 ares 90 centiares.

Situés à Brindas, mas de Chabran canton de l'Auvergne (Rhône)

2^e D'une VIGNES, de la contenance de 1 hectare 34 ares 70 centiares environ.

Sise à Brindas, mas de Millon

Adjudication au Samedi 17 Mai 1879, à midi, au Palais de Justice.

MISES A PRIX :
Premier lot . . . 10.000 Fr.
Deuxième lot . . . 2.000 Fr.

Nota. — S'adresser, pour les renseignements, en l'étude de M^e A. RUBY, avoué poursuivant, et pour voir le cahier des charges, au greffe du Tribunal civil de Lyon, où il est déposé.

Pour extrait : A. RUBY.

1 fr. 50 AMÉRICAIN
ORGUE Charmantes mélodies peuvent être jouées N'est pas à manivelle automatique. Jeu facile même pour enfant.
— Orgue nouveau genre dit :
ORGUE DE VIENNE fait jusqu'à 2, 50, 4, 50, 5, 75. Grand jeu de mélodies, tr. riche; 6, 50. — Chacun 25 c. en sus pour port. On expédie franco contre timbres ou mandat. (Prospectus franco).
G. SMITH, rue du 29-Juillet, Paris.

LA GARANTIE DES HYPOTHÈQUES
PAR
L'HYPOTHÈQUE FONCIÈRE

Cie D'ASSURANCES A PRIMES FIXES
GARANTISSANT

Le Remboursement des Prêts hypothécaires
Le Paiement régulier des Intérêts
ainsi que celui des Fermages et Loyers

STATUTS DÉPOSÉS EN L'ÉTUDE DE M^e MICHOT, NOTAIRE A SAINT-CLOUD

CAPITAL : 10 MILLIONS

Divisé en QUATRE séries de 2,500,000 fr. avec versement d'un quart seulement par action émise.

Siège provisoire : 16 bis, cité Trévise, à Paris

ÉMISSION DE 5,000 ACTIONS
De 500 francs chacune

sur lesquelles un versement unique de 125 fr. par action est seulement appelé en souscrivant. Les autres versements, s'il y avait lieu de les faire, ne seraient appelés que sur décision de l'Assemblée générale des Actionnaires.

En Allemagne, les Compagnies semblables réalisent depuis 16 ans une moyenne de plus de 18 p. % de bénéfices nets qui atteignent même plus de 22 p. % dans ces dernières années.

Les bénéfices sont assurés, la perte est impossible.

ON SOUSCRIT :

Au Comptoir de la Bourse Parisienne et des Travaux Publics, 16, cité Trévise, à Paris;

Et chez tous les Banquiers de France.

LA SOUSCRIPTION SERA CLOSE LE 5 MAI

La Cote officielle de la Bourse sera demandée.

CHAPELLERIE

Maison RIVIER Sœurs

Rue Centrale, 43, et rue de l'Hôtel-de-Ville, 80. LYON

Cette Maison a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'à l'occasion de la Saison d'été et des fêtes de Pâques, elle vient de recevoir des assortiments variés d'articles de tous genres, dans d'excellentes conditions. Comme par le passé, ses achats lui permettent de vendre à des prix qu'il est impossible de trouver ailleurs, de la marchandise fraîche et à la dernière mode.

PRIX FIXES INVARIABLES MARQUÉS EN CHIFFRES CONNUS

AUX MEDAILLES

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 74 et 76, Lyon

MAGASINS DE
CHAUSSURES

es plus
vastes de France

PRIX-FIXE

Assortiments immenses pour Hommes, Dames & Enfants
Succursale à St-Etienne, rue St-Louis, 12, près l'église



MAISON
J.-C. SIMIAN

Fabricant

PRIX-FIXE

DÉPURATIF DU SANG

Le Sirop concentré de Salsepareille QUET a guéri toutes les Maladies contagieuses; Dartres, Syphilis, Ulcères, Gonorrhées, Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, Douleurs, Goutte, Rhumatismes, toutes les Affects des humeurs, vices du sang, etc. Ce médicament agit en toute saison et dispense de tisanes.

S'adresser, à Lyon, à la Pharmacie de Ph. QUET, rue de la Préfecture, 3. Même pharmacie : Pommade souveraine pour les yeux, Prix : 2 fr. — Liqueur infaillible contre les maux de dents, Prix : 2 francs.

EN VENTE

PASSE-TEMPS

Journal
Paraissant tous les dimanches
Littérature, Beaux-Arts, Musique, Poésies, Biographies, Nouvelles
Administration et Rédaction
14, RUE CONFORT, A LYON
15 centimes le numéro 15 c.

Articles de Luxe et de Fantaisie

MON CASSET

Rue de la République
32
(EX-RUE DE LYON)

Rue de la République
32
(EX-RUE DE LYON)

MAROQUINERIE

ÉVENTAILS



Bijouterie. — Tabletterie
Sacs gibernés, Necessaires garnis
Ébénisterie artistique
Porte-Bouquets, Passe-Partout
Chapelles, Petits Bronzes
Albums, Souvenirs, Porte-Monnaie
Caves à Liqueurs



Porte-Cigares en Cuir de Russie

ANÉMIE, CHLOROSE, MANQUE D'APPÉTIT
Mauvaises Digestions, Convalescences prolongées.

VIN BERTRAND

Le Tonique par excellence
A BASES DE QUININA & D'EXTRAIT DE MALT
COMBINÉS AUX
principes aromatiques du café, du cacao, de la vanille et de l'écorce d'orange

Le seul apéritif, le seul fortifiant, le seul fébrifuge, le seul reconstituant d's forces épuisées, soit par un travail, soit par la maladie, soit par toutes autres causes débilitantes, dissimulant parfaitement, sous un goût exquis, la saveur amère de la substance médicamenteuse qui en fait la base principale, et en conservant ses principes actifs, le seul enfin justifiant cette maxime d'Horace :

Omne tuit punctum qui miscuit utile dulci.

Celui-là atteint la perfection qui sait joindre l'utile à l'agréable.

ENTREPOT GÉNÉRAL CHEZ L'INVENTEUR
Pharmacie des Archers, rue Confort, 12, Lyon
DÉPÔT DANS TOUTES LES PHARMACIES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
PRIX : 6 FRANCS

Pour éviter les contrefaçons, exiger la signature : LÉON BERTRAND
Expédition franco à partir de 6 bouteilles.

AU LABOUREUR

Maison recommandée pour la bonne fabrication des

CHAUSSURES POUR HOMMES, DAMES, FILLETES ET ENFANTS

Dépôt de la chaussure Pinet



Maison CASSET, rue de la République, 32 (ex-rue de Lyon)

FARINE MEXICAINE

C'est un fait acquis à la science aujourd'hui, que toutes les maladies de poitrine sont guérissables par l'emploi de la Farine Mexicaine du docteur Benito del Rio de Mexico. Cet aliment est non-seulement le plus sûr, mais encore le plus agréable remède pour guérir : les maladies de poitrine, bronchites, catarrhes, maladies du larynx, phthisie pulmonaire tuberculeuse, maladies écumptives, vieux rhumes, anémie et épuisement prématuré.

S'emploie pour la nourriture des vieillards, des convalescents et des jeunes enfants. Prix au détail de 50 centimes et 100.000 malades guéris le plus souvent alors qu'on les croyait perdus sans ressources, prévenant qu'on ne doit jamais désespérer.

La Farine Mexicaine se trouve à Tarare (Rhône), chez le propagateur M. E. Barzerin, pharmacien-chimiste, Lyon, pharmac. Farley, 114, quai Pierre-Scize, et dans toutes les principales pharmacies, herboriseries, drogueries et épicerie de Lyon et de France.

Mêmes maisons : Café Barzerin hygiénique de santé, stomacal et fortifiant, en boîtes de 500 grammes. Prix 2 francs.

LAVAGE DE TÊTE
AU PANAMA

Séchage instantané, Coupe de cheveux microscopiques. Teintures brune, noire ou blonde. — Salon d'application et de consultation. — Discrétion assurée — ROCHON, breveté, cinq fois médaillé aux expositions de Vienne, Lyon et Paris. RUE GRENETTE, 34, Lyon.

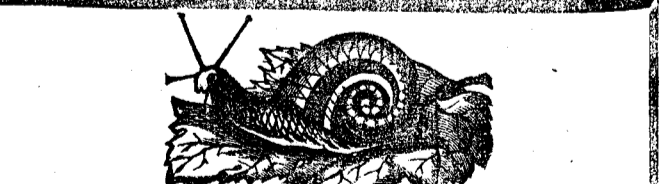
VÉRITABLE TOILE SOUVERAINE

Contre DOULEURS rhumatismales, PLAIES et BLESSURES
préparée par VERRIÈRE, pharm. à Lyon
Rue St-Côme, 8, à l'OURS BLANC
Prix 6 fr. le mètre (P) contre mandat-poste. Exig. sur la toile le cachet Verrière. Dép. d. toutes les pharm.

AUX ASTHMATIQUES

16 ans de succès et des cures si nombreuses qu'elles ne se comptent plus, prouvent que le traitement de M. Aubrée, médecin-pharm. à Ferté-Vidame (Eure-et-Loire), est sans rival contre l'asthme, la toux, l'oppression, la bronchite, le catarrhe; il est à la portée de tous. Consultations par correspondance, renseignements gratuits.

Compagnie Générale d'Affichage
V. Fournier, Direct., 14, rue Confort



PATE & SIROP D'ESCARGOTS

De MURE, à PONT-SAINT-ESPRIT
La Pâte et le Sirop de MURE guérissent sûrement les irritations de poitrine, rhumes, catarrhes aigus ou chroniques, asthme, coqueluche.
Prix de la Pâte : 1 fr. la boîte. — Prix du Sirop : 2 fr. le flacon.
Dépôt dans toutes les bonnes pharmacies. — Refuser les contrefaçons.

Pharmacie LANGLADE & AUGUET, rue Thomassin, 8.

NÉURALGIES, MIGRAINES, MAUX DE TÊTE
Guérison rapide et sûre par
la Poudre Antinéuralgique de G. Langlade

INJECTION
GUÉRISON PROMPTÉ, RADICALE DES ÉCOULEMENTS
Plus inoffensive que les autres
Moyens blancs
PAR L'INJECTION
suivant le mode de M. AUBRÉE
à Ferté-Vidame
15
SYSTÈME
Dépôt : Pharmacie des Célestins et toutes les Pharmacies.